

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES – PIX4Dengine SDK (CSPE)

Conditions générales de Pix4D à destination des clients

Les présentes Conditions supplémentaires – PIX4Dengine SDK (les « **CSPE** ») s'appliquent à Vous si Vous avez acheté un Abonnement à notre logiciel PIX4Dengine SDK par l'intermédiaire d'une Source agréée.

Dans la mesure où elles énoncent des conditions spécifiques applicables à Votre Abonnement au logiciel PIX4Dengine SDK, les CSPE font partie intégrante des Conditions générales de Pix4D à destination des clients (les « **Conditions générales** ») et les complètent. Étant donné qu'un certain nombre de dispositions contenues dans les présentes concernent l'accès et/ou l'utilisation de PIX4Dengine SDK par Vous, elles complètent également le Contrat de licence d'utilisateur final Pix4D (le « **CLUF** »).

Sauf définition contraire des présentes, les termes commençant par une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans les Conditions générales.

1 GÉNÉRALITÉS

La Licence PIX4Dengine SDK est une Licence de logiciel serveur qui Vous accorde (ainsi qu'à Vos Utilisateurs autorisés), le droit d'installer, d'accéder à, d'utiliser et d'exploiter PIX4Dengine SDK dans les limites de Votre Allocation de consommation, moyennant le paiement des frais indiqués dans les CSPE ou dans le Barème d'abonnement ou la Facture concerné(e).

2 REDEVANCES

- 2.1 Principe. La redevance de la Licence PIX4Dengine SDK est calculée en fonction d'une certaine quantité fixe d'Unités (le terme « **Unités** » désigne la mesure utilisée pour calculer Votre utilisation du Logiciel, à savoir soit « PGP », soit « Hectares »), qui correspond à Votre Allocation de consommation maximale.
- 2.2 Unités. Vous pouvez acheter une quantité initiale d'Unités d'une certaine taille correspondant à Votre Allocation de consommation initiale. Vous pouvez choisir librement la taille des Unités que Vous souhaitez acheter, en sachant que plus la taille des Unités est grande, plus le coût de la Licence est élevé, mais plus le prix d'une seule Unité est bas. Le taux de conversion spécifique auquel les différentes mesures (par exemple, Hectares ou PGP) sont converties en Unités est déterminé par Pix4D et répercuté sur l'Allocation de consommation totale accordée sur Votre Facture ou Votre Barème d'abonnement. Pour l'achat d'Unités supplémentaires au-delà de Votre Allocation de consommation initiale, veuillez consulter la section 4.2 ci-dessous.
- 2.3 Tarifs. Les tarifs de PIX4Dengine SDK sont disponibles sur demande auprès de Notre équipe commerciale en utilisant le formulaire de contact du Site Web ou par e-mail à l'adresse sales@pix4d.com.

3 DURÉE DE L'ABONNEMENT PIX4D ENGINE SDK

Sauf accord écrit de Notre part, Vous ne pouvez vous abonner à PIX4Dengine SDK que pour une Durée d'abonnement de (i) 12 (douze) mois ou (ii) 36 (trente-six) mois (la « **Durée de l'abonnement** »). Si Vous n'annulez pas Votre abonnement avant la fin de la Durée d'abonnement initiale, Votre abonnement sera automatiquement renouvelé pour la même durée que Votre Durée d'abonnement initiale (c'est-à-dire 12 (douze) mois ou 36 (trente-six) mois) moyennant les mêmes conditions initiales d'Allocation de consommation et de tarification, et Votre Abonnement se poursuivra pendant des périodes supplémentaires renouvelées successivement jusqu'à ce que Votre Abonnement soit annulé.

4 UTILISATION ET ACHAT AUTOMATIQUE D'UNITÉS

- 4.1 Utilisation des Unités. Vos Unités doivent être entièrement consommées au cours de chaque Durée d'abonnement. Si, à la fin de la Durée d'abonnement concernée, Vous n'avez pas entièrement consommé Vos Unités, le solde des Unités inutilisées sera perdu et aucun remboursement ne sera appliqué, même en cas de renouvellement de Votre Abonnement pour une nouvelle Durée d'abonnement.
- 4.2 Achat automatique/Paiement à l'utilisation. Si Vous avez utilisé Votre Allocation de consommation dans son intégralité avant la fin de la Durée d'abonnement, Votre utilisation continue du Logiciel PIX4Dengine SDK entraînera l'achat automatique d'Unités supplémentaires en fonction de votre consommation réelle d'Unités dans le cadre de votre utilisation du Logiciel PIX4Dengine SDK (système « pay-as-you-go » ou « paiement à l'utilisation »), jusqu'à la résiliation ou le renouvellement de la Durée d'abonnement concernée (les « **Unités supplémentaires** »). La facturation applicable à ces Unités supplémentaires est indiquée à la section 5.2 ci-dessous.

5 MODALITÉS DE PAIEMENT

- 5.1 Redevance de licence. La redevance de licence PIX4Dengine SDK, y compris la partie Unités de la Durée d'abonnement, est facturée à l'avance au début de la Durée d'abonnement concernée.
- 5.2 Unités supplémentaires. Les Unités supplémentaires sont soumises à un système de facturation par tranches échelonnées basé sur Votre Abonnement PIX4Dengine SDK, dont le tarif et le niveau de volume des tranches sont indiqués dans le barème des tarifs de PIX4Dengine SDK disponible conformément aux conditions de la Section 2.3 ci-dessus. Les Unités supplémentaires sont facturées mensuellement, en fonction de Votre consommation.

5.3 Modalités de paiement. Toutes les factures doivent être réglées dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture concernée.

5.4 Changement d'Abonnement. Vous pouvez changer Votre Abonnement PIX4Dengine SDK à l'expiration d'une période de 12 (douze) mois, à condition que la Durée d'abonnement initialement souscrite ait été plus longue, sous réserve que :

- (a) La nouvelle valeur de l'Abonnement en termes d'Unités comprises dans la Durée d'abonnement concernée soit supérieure à la valeur de l'Abonnement actuel ; et
- (b) La nouvelle Durée d'abonnement soit de 36 (trente-six) mois.

5.5 Résiliation anticipée. En cas de non-paiement des frais pour la Durée d'abonnement concernée ou pour toute Unité supplémentaire, Pix4D aura le droit de résilier l'Abonnement et de suspendre Votre accès à PIX4Dengine SDK sans autre préavis.

6 ESSAI

Le Logiciel PIX4Dengine SDK peut Vous être fourni en tant que Version d'essai pour une Durée de licence limitée de 30 (trente) jours et est strictement destiné à une évaluation non commerciale. Cette Licence est destinée uniquement à la validation interne de PIX4Dengine SDK ; elle ne peut être utilisée pour tester, régler ou réaliser des comparaisons avec un logiciel ou un matériel tiers.

7 LICENCE DE TEST/DÉVELOPPEMENT

Le Logiciel PIX4Dengine SDK peut également Vous être concédé sous licence, à la discrétion de Pix4D, pour tester de nouvelles mises à jour ou des corrections de bogues, à condition que Vous disposiez déjà d'un Abonnement PIX4Dengine SDK valide (« **Licence de test** »). L'Allocation de consommation pour la Licence de test est plafonnée à 10 % du volume de produit du mois en cours de Votre Abonnement Pix4Dengine SDK. La durée de la Licence de test est de 30 jours. Si Vous dépassez l'Allocation de consommation autorisée pour la Licence de test, les règles relatives à l'Utilisation accrue énoncées à la Section 3.2(b) du CLUF seront pleinement applicables à la Licence de test.

* * *